



HAL
open science

Rien, un nom de nombre

Jean Robert Rakotomalala, Georges Razafimamonjy

► **To cite this version:**

Jean Robert Rakotomalala, Georges Razafimamonjy. Rien, un nom de nombre. 2018. halshs-01930141

HAL Id: halshs-01930141

<https://shs.hal.science/halshs-01930141>

Preprint submitted on 21 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé

De prime abord, il semble que "rien" entre en combinaison avec le morphème de négation "ne" et apparaît de la sorte comme un adverbe de négation. Aucun ouvrage de référence n'atteste cet emploi adverbial. "Rien" est un nom et la particule "ne" est explétif à cause du sémantisme négatif du lexème. Mais il est surtout un nom de tête dans une structure adnominale ou relative. L'effacement de l'élément adnominal ou relatif est une conséquence d'une préservation de la face et nous pouvons tenir ce "rien" de tête comme un délocutif.

Mots clés: rien, nom, effacement, préservation de la face, délocutif.

Abstract

At first glance, it seems that "rien" in combination with the morpheme of negation "ne" and appears so as an adverb of negation. No reference book attests this adverbial use. 'Nothing' is a name and the particle is "ne" expletive because of the negative sense of the lexeme. But it is especially a head in an adnominal or relative structure. The deletion of the adnominal or relative element is a consequence of a preservation of the face and we can keep this 'rien' as a delocutive.

Key word: "rien" (nothing), noun, deletion, preservation of the face, delocutive.

Nous tentons de vérifier l'hypothèse de CARNAP (BANGE, 1992, p. 9) selon laquelle la sémantique et la syntaxe sont commandées par des buts pragmatiques à travers les comportements syntaxique et sémantique du morphème « rien ». Les dictionnaires usuels donnent comme base sémantique de ce morphème une absence : là où il devait exister quelque chose, il n'y a rien. Pour contourner la difficulté de devoir traiter du langage par le langage, disons que ce morphème est l'équivalent mathématique du chiffre « zéro » dont l'invention revient aux Babyloniens.

Tout comme le zéro, le « rien » est une forme vide que tout peut remplir. Pour le chiffre zéro, il s'agit d'une place laissée vide mais que peuvent remplir dans l'énumération les chiffres allant de *un* à *neuf*, dans le système décimal. De la même manière, dans *rien*, l'absence garde en mémoire l'élément écarté, ainsi, l'absence se présente comme une présence différée. Mais cet élément écarté bien qu'il constitue l'horizon de *rien* doit être tu, réduit au silence. C'est pour cette raison que certains ouvrages de référence parlent en son endroit de *pronom nominal*.

Nous pensons plutôt que le fonctionnement sémantique de *rien* obéit au principe de sémiotique qui relève de l'intelligible et non du sensible. On peut résumer ce principe sémiotique par l'aphorisme du philosophe viennois suivant : *L'existence et l'inexistence des*

états de choses constituent la réalité (2.06). (WITTGENSTEIN, 1961, p. 33). En considérant que les communications langagières s'orientent plutôt dans une direction irénique qu'agonale, nous pouvons dire que *rien* participe du fonctionnement de la salutation.

L'usage veut que l'on souhaite le salut en tant que maintien en vie aux membres de notre transcendance horizontale puisque personne ne peut se suffire à elle-même. En conséquence, ma vie dépend de celles des autres. Illustrons d'abord cette transcendance horizontale par un schéma simple :

Quand le boulanger a besoin de farine il va chez le minotier, le minotier va chez le cultivateur pour avoir du blé, le cultivateur pour avoir ses outils va chez le forgeron, le forgeron pour avoir l'acier va chez le métallurgiste ; et ainsi de suite. Mais disons que, histoire de boucler la boucle, tout le monde pour avoir son pain va chez le boulanger. C'est cela la transcendance horizontale qui constitue la trame des actes de langage.

Autrement dit, si le boulanger tombe malade, c'est toute la transcendance horizontale qui aura des problèmes comme cela est thématiquement par Marcel PAGNOL dans *La femme du boulanger* (PAGNOL, 1953) : la femme du boulanger s'est enfuie avec un berger. Le boulanger se saoule et ne fait plus de pain. Tous les habitants du village, même les ennemis légendaires, l'instituteur et le curé, s'unissent pour retrouver la femme du boulanger.

C'est de cette manière que dire *bonjour* engage l'acte du langage de souhaiter votre interlocuteur d'avoir un bon jour, dont la base locutionnaire est une formule du type suivant : *Je souhaite que vous ayez un bon jour*. C'est donc un délocutif imposé par cette transcendance horizontale : il faut dire de paroles de bon augure à son prochain.

Symétriquement aux buts pragmatiques de la salutation, *rien* relève d'une parole de mauvais augure en tant qu'expression d'un manque, ce qui veut dire que la nature de cette présence différée ne doit pas passer par les lèvres au même titre l'euphémisme escamote ce qui ne doit pas être dit.

Cette mémoire de l'absence se retrouve dans le concept de **différance**, un néologisme de DERRIDA qu'il définit en ces termes :

Il s'agit de produire un nouveau concept d'écriture. On peut l'appeler *gramme* ou **différance**. Le jeu des différences suppose en effet des synthèses et des renvois qui interdisent qu'à aucun moment, en aucun cas, un élément simple soit *présent* en lui-même et ne renvoie qu'à lui-même. Que ce soit dans l'ordre du discours parlé ou du discours écrit, aucun élément ne peut fonctionner comme signe sans renvoyer à un autre élément qui lui-même n'est pas présent. Cet enchaînement fait que chaque "élément" – phonème ou graphème – se constitue à partir de la trace en lui des autres éléments de la chaîne ou du système. Cet enchaînement, ce tissu, est le *texte* qui ne se produit que dans la transformation d'un autre texte. (...) (DERRIDA, [1972]1987, pp. 37-38)

Pour notre part, nous voulons présenter le principe sémiotique comme étant un sursis du réel dans le déploiement de la logique narrative qui joue sur l'adjonction ou suppression

de propriété dans le parcours d'une figure, de la distance qui sépare la situation initiale de la situation finale. Ainsi, pour contextualiser notre morphème, disons que dès que *rien* se manifeste dans un discours, cela constitue une situation initiale marquée par une absence, et projette en situation finale ce qui aurait pu être présent. C'est cela l'intelligibilité sémiotique qui empêche que le langage soit mimétique du réel ou en être la tautologie.

De ce point de vue, *rien* est un nom de nombre sous forme de synecdoque de la partie pour le tout. Cette approche permet de rendre compte de la variabilité d'interprétation de ce morphème en fonction des contextes, notamment de la construction syntaxique. Cependant, nous n'allons pas aborder cette variation de sens exclusivement en fonction de la rhétorique bien que les tropes ont pour but d'expliquer ce fonctionnement, elle sera abordée dans le cadre de la pragmatique, notamment en terme de délocutivité.

Rappelons pour mémoire que la délocutivité a pris naissance sous la plume de (BENVENISTE, 1982[1966]) mais a depuis connu des avatars. Nous avons proposé la définition suivante : la délocutivité est une conversion d'un acte physique en acte de langage comme cela est démontré dans le cas du remerciement (RAKOTOMALALA, 2015). On reproche à BENVENISTE d'avoir défini la délocutivité dans le seul cadre de la créativité lexicale (DUCROT, 1980, p. 48) sous forme de résumé intratextuel. Mais ce reproche n'est pas bien fondé car si la lexicalisation est la préoccupation majeure de BENVENISTE, l'exemple de la salutation qui lui sert d'illustration s'oriente indiscutablement vers les actes de langage. Par ailleurs, cet auteur n'est pas à un paradoxe près : responsable de la découverte du concept d'« énonciation » qu'il qualifie comme la *mise en fonctionnement du langage par un acte individuel d'utilisation*, (BENVENISTE, 1981[1974] , p. 80), il ne s'est jamais intéressé aux actes de langage.

Précisons que la théorie de l'énonciation ne peut pas être assimilée au lien entre une structure de surface et une structure profonde en fonction d'un marqueur présent dans la structure profonde comme le soutient, à la suite de ROSS, Jean-Claude ANSCOMBRE :

En particulier, l'hypothèse performative (Ross, 1970) postule que la force illocutoire d'un énoncé est représentée en structure profonde par une expression performative dans le syntagme dominant, et susceptible de ne pas apparaître en surface sous certaines conditions. (ANSCOMBRE, 1980, p. 69)

La présence de cette expression performative, si elle est suffisamment générale pour la majorité des énoncés devient problématique pour certains, car elle contrevient à la généralisation de la performativité à tous les énoncés. Ce rattachement de la performativité à une expression linguistique est une conséquence du principe de découverte de la performativité généralisée : les verbes parenthétiques de (URMSON, 1952).

Cette expression linguistique n'est pas une condition nécessaire et suffisante de détermination des actes de langage, il peut venir à manquer comme le constate RECANATI :

(...) il y a des phrases dont l'énonciation dans un certain contexte revient à accomplir l'acte d'*insinuer* quelque chose, ou d'*insulter* quelqu'un, mais la nature

de ces actes qu'accomplit leur énonciation ne peut pas être rendue explicite, à l'intérieur de ces énoncés, par un verbe performatif ; les énoncés d'insulte ou d'insinuation ne peuvent être paraphrasés par des énoncés explicitement performatifs, parce qu'il n'y a pas de verbes performatifs comme **j'insinue* ou **j'insulte*. (RECANATI, 1979, p. 131)

Plus près de nous, nous parlons d'acte de mariage ou d'acte de naissance sans qu'il soit possible d'en inférer aux verbes « naître » ou « marier » comme performatif. Pareillement pour les membres de jury d'un examen, ce n'est pas la déclaration qui est le centre de gravité de l'acte, mais c'est plutôt le participe passé « admis » qui s'analyse, selon l'intelligibilité narrative, comme passage de disjonction d'un objet de désir vers sa conjonction, dans l'acte de naissance, c'est le passage d'une existence non reconnue vers une existence reconnue administrativement ; dans l'acte de mariage, c'est le passage du statut de célibat vers le statut de marié. En somme une logique narrative.

Ce qui veut dire que la théorie pragmatique pêche par un défaut d'exhaustivité qui constitue une contradiction face à l'affirmation de la performativité généralisée. Notre solution consiste à dire que dans le langage, il n'y a que du langage et que de la sorte l'évaluation des actes de langage relève d'une transformation d'état mise en place par la logique narrative. Une narrativité que nous considérons comme l'essence du langage.

De la sorte, la base formulaire de la délocutivité s'inscrit dans une logique narrative au cours de laquelle une situation initiale est convertie en situation finale par inversion des signes, il s'ensuit que l'expression délocutive est une mise en abîme de cette base formulaire de telle manière que tout aspect descriptif d'une action au monde est aboli au profit de l'acte de langage.

En effet, ce que nous appelons "actes de langage" sont des actes qui ne peuvent être accomplis autrement que dans le langage qui interprète les événements du monde. Ainsi de la rotondité de la terre le langage réalise une affirmation:

1. *J'affirme que la terre est ronde*

Mais ce n'est pas tant la présence du préfixe performatif qui est important dans l'acte de langage parce qu'il peut toujours venir à manquer. L'important est son intelligibilité narrative qui définit l'affirmation comme une action qui consiste à faire conjointre une information au destinataire de la parole qui en était disjoint avant. Il est bien entendu que cette manière de voir donne plus d'importance aux illocutoires dérivés par rapport à l'illocutoire source. Ainsi, affirmer que la terre est ronde peut être motivé par mon désir que le destinataire en tire les conséquences dont celle de voyager parce que la terre n'a plus de bout au-delà duquel on tombe dans le vide.

Le fait nouveau qui mérite notre attention est que la nomination est aussi un acte de langage parce qu'elle n'est possible en dehors du langage. Il ne s'agit pas ici de la nomination en tant qu'acte de baptême dont nous ne connaissons que très peu de choses mais de nos

emplois des noms qui sont des êtres déjà là que HEIDEGGER définit comme le *dasein* (HEIDEGGER, 1927, p. 73). Nous reprenons le *dasein* sous la formule « ainsi, mais pas encore ».

La nomination peut être comprise par cette formule « ainsi, mais pas encore » en ce qu'elle s'adresse avant tout à l'intelligible dont la trame est la narrativité dans laquelle la nécessité est celle d'un être de langage qui s'accommode de n'être pas du tout réalisé. Cette position est conforme à la sémiotique triadique de Peirce, notamment dans la définition du « premier ». Le *representamen* (signe) est un premier qui renvoie à un objet – second – par l'intermédiaire d'un interprétant – troisième –. Le premier renvoie au monde du possible, le second, au monde des existants et le troisième au monde des nécessitants ou de l'ordre de la loi. Il s'ensuit la définition suivante du premier :

C'est l'Être, au sens philosophique, de tout ce qui est, dans l'immédiateté de son être (sans référence à un second ou un troisième) ; c'est le « un » par rapport au « un », le « un » en tant que tel ; c'est le vécu, plutôt que le senti (qui relèverait de la perception) ; ce sont les qualités, les qualités de sentiment, non pas dans le sens de l'expérience de ces qualités, mais ces qualités elles-mêmes qui sont de simples « peut-être », pas nécessairement réalisés ; c'est le choc de la naissance... (RÉTHORÉ, 1980, p. 33)

Tout porte donc à croire que le nom est un premier dans la mesure où sa mission première est de s'adresser à l'intelligence et non aux sens. C'est cette adresse à l'intelligence qui fait que dans le langage, il n'y a que du langage parce que, d'une part, le nom est un paquet de qualités qui sont de simples « peut-être » ; d'autre part, ce paquet de qualités s'organise selon un principe qui se résume dans l'affirmation de SAUSSURE selon laquelle *dans la langue, il n'y a que des différences* (SAUSSURE, 1982, p. 166). C'est ainsi que, si nous prenons l'arbre à titre d'illustration comme cela est fait par le Groupe μ (DUBOIS, EDELINE, KLIKENBERG, & MINGUET, 1977), nous nous apercevons que le mot « arbre » ne peut qu'être un « être de langage » parce qu'il doit s'incarner obligatoirement en un eucalyptus, ou un peuplier, etc. de même un eucalyptus devient à son tour un « être de langage » qui doit s'incarner dans un arbre localisé dans l'espace. Entre un eucalyptus et un peuplier le langage enregistre des différences ; pareillement, entre un eucalyptus-ci et un eucalyptus-là, la différence est entre autres marquée par la position spatiale.

Peirce appelle « type » l'être de langage et « token » la manifestation :

Une façon usuelle d'estimer le volume d'un manuscrit ou d'un livre imprimé est de compter le nombre des mots. Il y aura ordinairement à peu près vingt « le » par page, et bien sûr ils comptent comme vingt mots. Dans un autre sens du mot « mot », cependant, il n'y a qu'un seul mot « le » en français ; et il est impossible que ce mot soit visible sur une page, ou audible dans une séquence sonore, pour la raison qu'il n'est pas une chose singulière ou un événement singulier. Il n'existe pas ; il détermine des choses qui, elles existent. (...) Je propose de l'appeler type. Un événement singulier qui n'a lieu qu'une fois et dont l'identité est limitée à cette occurrence, ou un objet singulier (ou une chose singulière) qui est en un point singulier à un moment déterminé (...) comme ce mot-ci ou celui-là, figurant à telle ligne, telle page de tel exemplaire particulier d'un livre, recevra le nom de *token*. (RECANATI, 1979, p. 72)

Ce qui revient à dire que le nom est un être de langage dont la référence est secondaire par rapport à l'acte de nomination. C'est également la position affichée par PETITOT:

« Le signifiant vient de l'autre, inaccessible au sujet, il opère en lui comme un affect en transformant les objets en valeur signifiante, c'est-à-dire en objet de désir déclenchant des programmes (des actions) de conjonctions réalisantes d'être ; il n'a pas pour fonction de codes de signification de nature conceptuelle subsumant des référents, mais au contraire de se matérialiser en marque distinctive sélectionnant les objets comme valeurs signifiantes. » (PETITOT, 1981, p. 32)

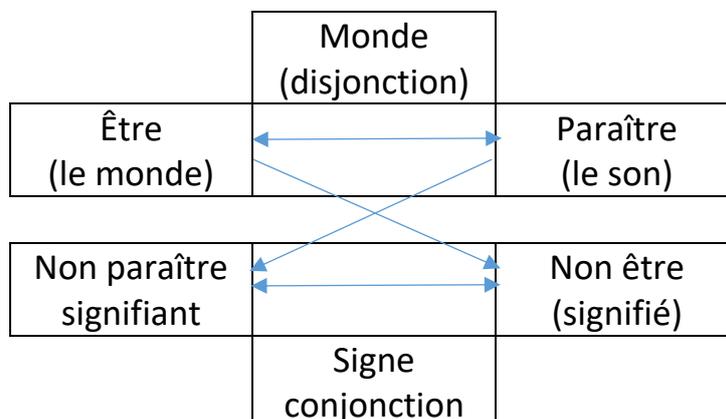
Autrement dit, la nomination est un acte de langage qui vise à marquer cette différence constitutive du langage selon (SAUSSURE, 1982, p. 166), une différence qui ouvre un parcours d'évocations justifiant la théorie des interprétants dans la sémiotique triadique de (PEIRCE, 1978). Dans une perspective analogue, mais quelque peu différente, LAFONT définit le signe linguistique comme une double synecdoque.

La première synecdoque est que le nom est une hiérarchie signifiante qui renvoie à des éléments distinctifs sous-jacents; la deuxième synecdoque fait du nom un type qui renvoie à des éléments distinctifs de même niveau:

La praxis linguistique rend compte du réel en transférant à l'*unité de typisation* toutes les occurrences dont la variété n'importe pas au message, en ramenant à l'*unité de hiérarchie signifiante* toutes les occurrences présentes en une. Le praxème ne produit du sens qu'en ce qu'il est cette double unité. (LAFONT, 1978, p. 134)

Ces différents arguments nous permettent de comprendre que la nomination est une conversion en langue de constances dans des expériences physiques variées. Cette conversion autorise particulièrement de parler de l'arbre en l'absence de tout arbre dans le champ sensitif. De ce point de vue, la nomination emprunte, de manière formelle, la voie de la délocutivité; parce qu'il convertit les expériences physiques en un paquet de qualités par le moyen d'un support sonore définissant les phonèmes. Nous pouvons résumer toutes ces discussions dans le carré sémiotique suivant, compris comme un dispositif logique qui permet d'obtenir une conjonction à partir d'une disjonction :

Figure 1 : Carré sémiotique du langage



Dans le parcours conversationnel au quotidien l'acte de remerciement est du côté du contre don, c'est-à-dire que l'on prétend offrir quelque chose en retour d'une faveur accordée mais en l'absence de tout présent. Il suffit de dire « merci » pour accomplir l'acte de parole de remerciement au lieu que le mot soit la description d'un présent à offrir selon son étymologie.

Tout le monde reconnaît que dire « merci » est un acte de langage qui accomplit le remerciement. Seulement, il faut noter que c'est par surdélocutivité que « merci » peut accomplir cet acte de remerciement qui dans la base revient à dire : « je vous remercie ». À son tour cette base montre sa délocutivité de la logique du potlatch (don et contre-don), analysée par (MAUSS, 2012[1923-1924]) mais qui peut être stigmatisée par une réplique du type de celle-ci :

2. *Eh bien ! j'attends que vous fassiez ce que vous dites*

Auquel cas, il y aura certainement de l'embarras parce que cette réplique est une attente d'un acte physique qui consiste à donner un présent en retour de la faveur précédente, alors que visiblement dire « je vous remercie » en est le délocutif.

Par ailleurs, interjeter « merci » dans un parcours conversationnel ne peut pas avoir comme structure profonde « je vous dis « merci » » car l'acte marqué est alors un « dire ». Par contre du point de vue de la logique narrative, dire « merci » à quelqu'un, c'est faire passer une situation initiale dans laquelle la faveur accordée n'est pas reconnue comme telle vers une situation finale où cette reconnaissance est admise formellement par l'énonciation.

Suite à cet acte de remerciement, les interlocuteurs, la plupart du temps, répondent pour clore le parcours conversationnel par un : « de rien » en conformité avec le principe de (LEECH, 1983, p. 132) qui consiste à maximiser le plaisir pour l'autre et à le minimiser pour soi. Ce qui est une manière d'exonérer l'autre de l'obligation de reconnaissance de la faveur accordée.

La première remarque qui s'impose est que ce « de rien » entre dans un rituel de préservation de la face qui interdit que l'on se prévale d'un bienfait à autrui, à cause de la transcendance horizontale mentionnée *supra* :

Si dire « merci » est nécessairement délocutif, en revanche, la délocutivité de « de rien » n'est pas évidente. Pourtant, « de rien » appartient d'emblée à cette catégorie que BENVENISTE appelle *semel-natif* parce qu'elle naît d'une énonciation mais ne désigne pas quelque chose qui existe dans la sphère extralinguistique comme le fait le nom des choses :

Les formes appelées traditionnellement « pronoms personnels », « démonstratifs » nous apparaissent maintenant comme une classe d'« individus linguistiques », de formes qui renvoient toujours et seulement à des « individus », qu'il s'agisse de personnes, de moments, de lieux, par opposition aux termes nominaux qui renvoient toujours et seulement à des concepts. Or le statut de ces « individus linguistiques » tient au fait qu'ils naissent d'une énonciation, qu'ils sont produits par cet événement individuel et, si l'on peut dire, « *semel-natif* ».

Ils sont engendrés à nouveau chaque fois qu'une énonciation est proférée, et chaque fois ils désignent à neuf. (BENVENISTE, 1981[1974] , p. 83)

Nous constatons que dans la civilisation romaine, il est impossible d'écrire zéro en tant que forme vide parce tout simplement, le zéro n'est pas une unité lexicale qui sert à désigner un objet du monde, c'est un être de langage. Cette impossibilité provient du fait que l'absence ne fait pas partie de la comptabilité. Dès lors, si les Arabes ont inventé le chiffre zéro, c'est parce que le zéro reproduit exactement le caractère de *premier* de « rien » : la catégorie du possible.

Cette catégorie du possible est aussi bien visible dans (3) qui prend la direction irénique. En fait, une personne ayant fait une chute légère peut être plus ou moins gravement blessée, et pour s'enquérir de son état, il n'est pas d'usage de lui demander si elle l'est. C'est une formule comme (3) qui prévaut dans ces circonstances réponse parce que le rien comme *premier* va dans le sens de la préservation de face au sein de la transcendance horizontale :

3. *Tu n'as rien ?*

Il est très remarquable que cette construction est pour le moins bizarre et qu'avec les seules armes de la syntaxe, l'explication achoppe sur une défaillance. Ici, il faut recourir au style oral pour analyser les choses. Les données sont les suivantes.

La négation en français est constituée par un morphème discontinu dont le premier élément est la particule « ne », et le deuxième élément est « pas » comme dans l'exemple suivant :

4. *Je ne comprends pas*

Ce « pas » de la négation entre en paradigme avec *point, plus, jamais, guère, aucun, nullement, point du tout, nulle part*, etc. Il est très remarquable qu'à l'oral, c'est le premier segment du morphème discontinu qui peut être omis et jamais, le second :

5. *Je Ø sais pas*

À lumière de cette dernière remarque, il nous semble que (1) entre dans une structure de négation. Du coup, par analogie aux morphèmes discontinus de la négation en français, il y a lieu de croire que « rien » assume une fonction de particule de négation. Cette fonction est attestée par l'exemple suivant :

6. *J'Ø en sais rien*

Dans (6), qui, visiblement, relève du style oral, la reconstitution de la version écrite donnera :

7. *Je n'en sais rien*

C'est cette construction dans (5) ou dans (6) qui est à l'origine de la remarque suivante :

Le plus souvent, *rien* s'emploie dans un contexte explicitement négatif, soit sous la dépendance de *sans* ou *sans que*, - soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne* : (...) *Qui NE risque RIEN N'a RIEN.* (GREVISSE, 1997 [1936], p. 1110)

Or, pour nous, *rien* est un nom de tête dans une structure adnominale comme le prévoit l'anaphore par « en » dans (5) ou (6). En effet, on peut avoir :

8. *Je ne sais rien de cette histoire*

Il faut donc considérer le « ne » dans ces exemples comme un explétif :

Lorsque le locuteur sent dans le contexte une idée de négation, il introduit parfois dans les propositions conjonctives un **ne** que l'on appelle **explétif**, à la fois parce qu'il peut être omis et parce qu'il ne correspond pas à une négation objective. Ce *ne* est donc facultatif, même si les grammairiens ont essayé de rendre son emploi plus rigide. (Ibid. p. 1463)

Il apparaît effectivement que si l'on a le second morphème de la négation dans (7), la conséquence obtenue par combinaison avec la charge sémantique négative de « rien » revient à affirmer « savoir quelque chose » comme cela peut être constaté dans (8) :

9. *Je ne sais pas rien*

Notre explication est de nature pragmatique. Il y a fort à parier que l'absence de ce *ne* explétif peut donner à la phrase un air trait d'esprit de mauvais goût car le verbe « savoir » doit avoir pour objet une notion positive du type *je sais danser*. Ce trait d'esprit de mauvais goût peut illustrer par l'exemple suivant :

10. *Je ne te dirai pas que j'ai caché le trésor dans le jardin*

En dépit de la négation dans le verbe principal, l'emplacement du trésor est dévoilé. Ce qui veut dire que le « ne » explétif a une portée pragmatique : il a pour but d'éviter le calembour.

Maintenant, notre objectif est de résoudre la contradiction entre les deux affirmations suivantes :

Rien objet direct se place avant un infinitif, et entre l'auxiliaire et le participe passé dans les temps composés. (Ibid. p. 452).

Et,

Rien est un pronom nominal s'appliquant aux choses ; les mots qui s'accordent avec lui sont du masculin singulier (Ibid. p. 1110)

La première affirmation ne pose pas de problème par rapport à la syntaxe parce que le morphème peut occuper toutes les positions nominales (sujet, objet, adnominal) ; mais c'est cette seconde que nous devons interroger.

On peut comprendre que la formule de politesse « de rien », interjetée à la suite d'un remerciement, comme un effet de la préservation de la face. Dès lors, il semble qu'il reprend un segment antérieur. Il n'en est rien. Notre proposition est que cette réponse témoigne de l'aversion du locuteur d'obliger le bénéficiaire de son action qui risque d'annuler la satisfaction d'avoir aidé. Nous interprétons alors « de rien » comme un délocutif qui dérive de la base suivante :

11. Vous me remerciez de rien

Il faut se rappeler ici deux choses. La première est de portée générale et assume la généralisation de la performativité à tous les énoncés et consiste à dire que la syntaxe et la sémantique sont commandées par des buts pragmatiques. La deuxième est une remarque de LARCHER qui peut être comprise également comme la généralisation de la délocutivité à toutes les formes linguistiques et non seulement aux verbes :

Dire d'un mot ou d'un syntagme qu'il constitue une « locution » revient à dire que, sans avoir la structure d'une phrase, il n'en vaut pas moins pour une phrase entière ; inversement, dire d'une phrase qu'elle constitue une « locution » revient à dire qu'elle est une « formule », « sentie » comme un tout formant unité. Il n'y a donc pas de définition autre que fonctionnelle d'une « locution ». Et il en va de même d'un « délocutif », qui peut être formé sur la totalité de la « locution » ou sur l'un de ses éléments ; un mot peut être dérivé d'un autre (et notamment d'un nom) et avoir un sens « délocutif » ; à l'inverse, il peut être dérivé d'une base supérieure à une unité lexicale et ne pas être « délocutif ». Là encore, ce n'est pas la forme de la base, mais sa fonction, qui fait le « délocutif ». (PIERRE, 1985, p. 102)

Si de plus, nous ajoutons que le mot « merci » avait pour signification « salaire », « récompense » « prix », nous pouvons encore déployer (11) d'une base qui atteste du statut de nom de nombre pouvant être un nom de tête d'un adnominal ou d'une relative :

12. Vous me remerciez de rien qui mérite une récompense

Ou encore, en se rappelant qu'un des emplois du mot *merci* signifie « miséricorde », « grâce », que nous retrouvons encore dans l'exclamation *Dieu merci* ou *à la merci de ...*, nous pouvons avoir :

13. Vous me remerciez de rien de gracieux

On constate dès lors que non seulement *rien* est un nom de nombre mais, également que, (11 – 13) s'opposent à ce qu'à l'acte physique ou linguistique (la flatterie peut provoquer un remerciement) soit attaché une valeur autre que la valeur nulle exprimée par le nom de nombre *rien*. Du coup, (11), (12) et (13) montrent qu'ils sont une affirmation ayant pour valeur illocutoire dérivée l'expression d'une modestie comme acte de langage qui consiste pour son énonciateur à descendre du piédestal où l'a placé le remerciement dans un parfait parcours conversationnel qui respecte la maxime de modestie de LEECH.

Si cette explication est admise, nous pouvons tenir *de rien* pour un délocutif parce qu'il reproduit exactement la valeur illocutoire dérivée de (11) ou de (12) ou encore de (13). Ce qui

permet de conclure que le morphème ne peut pas être un pronom. Il ne reprend rien, mais s'oppose à l'élévation due au remerciement selon un parcours dialogique ou conversationnel.

Maintenant, nous allons observer de plus près le statut de nom de nombre du morphème *rien*. Les données sont les suivantes :

Milner nous apprend que la structure du nombre est de la forme : *nom de nombre + de – le + N* et que la séquence *de – le* est effacée si le nom de nombre est spécifié et elle est maintenue si le nom de nombre est indéterminé (MILNER, 1978, p. 30). Nous avons alors toutes les structures de surface voulues :

14. *Un (de – le) livre = un livre*

15. *Deux (de – les) livres = deux livres*

16. *Beaucoup de (de – les) livres = beaucoup de livres*

Ces données vont nous permettre d'analyser la réponse dans le dialogue suivant :

17. *As-tu de la bière ?*

18. *Je n'ai rien*

En réalité, (18) est une réponse impossible qui justifie l'intuition des grammairiens de prendre le morphème comme un pronom, car (18) a pour structure profonde :

19. *Je n'ai rien de (de-la) bière*

Ou bien, on a la structure relative dans laquelle *rien* s'affiche en tant que nom puisqu'il est repris par la pronom relatif « qui » :

20. *Je n'ai rien qui soit de la bière*

C'est l'effacement de l'adnominal et de la relative qui fait penser que *rien* est un pronom, mais cela est faux puisqu'on ne peut pas tenir le nom de nombre dans le dialogue suivant comme pronom alors qu'il se comporte exactement comme *rien*

21. *Ne voulez-vous pas de pommes rouges ?*

22. *Donnez-moi trois kilos (de ces pommes rouges)*

Il est aussi très remarquable que la grammaire n'insiste pas vraiment sur le caractère hétérogène de la pronominalisation des indéfinis : le nom indéfini est repris par le pronom « en », mais cela ne suffit pas, il lui faut adjoindre en position post verbale le nom de nombre comme le montrent les exemples suivants :

23. *Voulez-vous des pommes rouges ?*

24. *Oui j'en veux trois kilos*

Ces parallélismes de comportement étant établis, ils attestent que *rien* comme ses homologues est un nom de nombre. Maintenant il nous reste à expliquer et non pas seulement à constater l'effacement qui n'est pas identique à celui de (22). Dans (22),

l'effacement est rendu possible soit par la situation de communication qui permet de fixer la référence, une communication *hic et nunc* comme le ferait le protolangage ; soit par la contrainte phonétique d'une pronominalisation qui donnerait :

25. *Donnez – moi – z'en trois kilos*

Contrairement à cela dans (18) (je n'ai rien), le morphème *rien* interdit l'accès à la référence parce qu'il est premier ou un type qui s'accommode d'un défaut de réalisation, parce qu'il est une forme vide comparable au zéro qui est la véritable source des nombres, ou plus exactement comme condition nécessaire à l'existence des nombres mathématiques qu'ils soient dans le système binaire ou dans le système décimal.

C'est cet interdit d'accès au référent qui empêche de dire :

26. **J'ai acheté zéro kilo de pomme*

De la même manière, l'interdit d'accès au référent empêche de dire :

27. **J'ai acheté rien de pomme*

Maintenant, il nous reste à justifier le *ne* explétif. Le *ne* explétif n'est pas quelque chose de facultatif comme le prétend GREVISSE car c'est une contradiction permanente que quelque chose existe dans les énoncés mais qui n'a pas de fonction. Seulement cette fonction ne peut pas être expliquée avec les seules armes de la grammaire. Aussi, proposerons-nous que la condition de ce *ne* explétif est trait pragmatique, observons-le dans (28) :

28. *Je crains qu'il ne vienne*

Tout d'abord, il est clair que le mode subjonctif est l'expression de la catégorie du possible si le mode indicatif est l'expression de la catégorie du réel (RAKOTOMALALA, 2015). Le mode subjonctif est donc aussi un interdit d'accès au référent parce qu'il scande la formule « ainsi, mais pas encore » que nous avons dérivée de la pensée du *Dasein* Chez HEIDEGGER

Ainsi, le *ne* dans (28) a pour mission de conjurer le sort de la même manière qu'il faut taire les paroles de mauvais augure parce qu'il milite dans le sens de la crainte que renforce le mode subjonctif. Autrement dit, le locuteur de (28) ne souhaite pas cette venue qu'il craint.

Il en va de même dans (18) (je n'ai rien). Ce *ne* a pour mission de conjurer le sort impliqué par l'interdiction de référent occasionnée l'emploi du morphème *rien*. Ce *ne* explétif a donc pour valeur illocutoire le souhait du locuteur voir le manque manifesté par *rien* cesser de perdurer.

Université de Toliara, 19 novembre 2018

Travaux cités

- ANSCOMBRE, J.-C. (1980). Voulez-vous dérivez avec moi? Dans O. DUCROT, J.-C. ANSCOMBRE, B. DE CORNULIER, F. NEF, F. RECANATI, E. ROULET, . . . J. VERSCHUEREN, *Les actes de discours, Communications N°32* (pp. 61-124). Paris: Larousse.
- BANGE, P. (1992). *Analyse conversationnelle et Théorie de l'action*. Paris: Les éditions Didier.
- BENVENISTE, E. (1981[1974]). *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris: Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1982[1966]). Les verbes délocutifs. Dans E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, 1* (pp. 277-285). Paris: Gallimard.
- DERRIDA, J. ([1972]1987). *Positions*. Paris: éditions de Minuits.
- DUBOIS, J., EDELINE, F., KLIKENBERG, J.-M., & MINGUET, P. (1977). *Rhétorique de la poésie: lecture linéaire et lecture tabulaire*. Paris: éditions complexe.
- DUCROT, O. (1980). Analyses pragmatiques. Dans O. DUCROT, J.-C. ANSCOMBRE, B. CORNULIER, NEF, Frédéric, F. RECANATI, . . . J. VERSCHUEREN, *Les Actes du discours* (pp. 11-60). Paris: Larousse.
- GREVISSE, M. (1997 [1936]). *Le bon usage*. Paris: Ducolot.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- LEECH, G. (1983). *Principles of pragmatics*. London: Longman.
- MAUSS, M. (2012[1923-1924]). *Essai sur le don. forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris: PUF.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.
- PAGNOL, M. (1953). *La femme du boulanger*. Paris: Fasquelle Editeur.
- PEIRCE, C. S. (1978). *Ecrits sur le signe*. (D. Gérard, Trad.) Paris: Seuil.
- PIERRE, P. (1985). Vous avez dit "délocutif"? *Langages, n°80, De l'énonciation au lexique*, pp. 99-124.
- RAKOTOMALALA, J. R. (2015, Juillet 04). *Principe d'empirisme et grammaire*. Récupéré sur HAL: <cel-01336331v5>
- RECANATI, F. (1979). *La transparence et énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris: Seuil.
- RÉTHORÉ, J. (1980). La sémiotique triadique de C.S. Peirce. Dans W. B. Claude Bruzy, *La sémiotique phanéroscopique de Charles S. Peirce* (pp. 32-37). Paris: Larousse.
- SAUSSURE, d. F. (1982). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- URMSON, J. O. (1952, Octobre 1er). Parenthetical verbs. *Mind, Oxford University Press*, pp. 480-496.
- WITTGENSTEIN, L. J. (1961). *Tractatus philosophicus*. Paris: Gallimard.